

Lancy: innovation technique et sensibilisation de la population

La commune de Lancy s'étend au sud de Genève. Elle est fortement engagée dans la voie du développement durable, qu'elle intègre aussi dans la gestion des déchets par des mesures techniques et organisationnelles ainsi que des actions de sensibilisation.

Lancy ne comptait que 5000 habitants au début des années 1960 et a connu une très forte croissance de sa population dans les années 70. En 2018, elle a passé le cap des 32 000 habitants. Elle en attend encore 8000 dans les six prochaines années. L'évolution démographique incite le service de l'environnement à innover dans le domaine de la gestion des déchets, encouragé par les trois conseillers administratifs qui composent l'exécutif communal.

Brigades et chien trieurs

La sensibilisation dans les écoles constitue un bon exemple de la collaboration ouverte entre les trois dicastères. Le service de l'environnement intervient régulièrement dans les classes pour sensibiliser les jeunes Lancéens à l'importance du tri et aux conséquences des déchets sauvages (*littering*). Pour les enfants, il met en place des brigades du tri dans chaque établissement ou organise la visite d'un éducateur canin et de son chien, capable de suivre des consignes de tri. Le message est clair: si le chien y arrive, les enfants peuvent aussi le faire. L'autre objectif est que l'information remonte auprès des parents. La Ville fait également souvent appel aux écoles pour illustrer son calendrier voirie, ce qui met en valeur le travail des élèves effectué sur le thème du tri.

2017, année historique

En réduisant la quantité de déchets urbains incinérés à 187 kg par habitant en 2017 (déchets encombrants compris), la commune de Lancy a pu apprécier les fruits de sa politique écologique responsable. Elle communique peu sur son taux de recyclage global, qui a pourtant dépassé les 50% la même année, car il ne représente pas, à ses yeux, une valeur de référence sûre démontrant la bonne dynamique de la politique communale. Dans les faits, il suffit de produire beaucoup de déchets verts de jardin pour augmenter sensiblement le taux de recyclage, sans garantir pour autant une réelle évolution des comportements de tri citoyens. Par contre, l'augmentation du



Ville de Lancy

Chaque établissement scolaire lancéen est pourvu d'une brigade du tri qui permet aux élèves de gérer de façon ludique les déchets produits lors des récréations tout en sensibilisant leurs camarades.

tonnage collecté des déchets organiques de cuisine et la réduction du poids moyen des déchets incinérés par habitant restent aujourd'hui les principaux objectifs que s'est fixés la commune.

Une directive claire et précise

L'abandon échelonné des locaux de voirie au profit des éco-points enterrés a également des répercussions très positives sur le taux de récupération communal. Le tri est bien plus rigoureux dans les points de récupération enterrés que dans les sous-sols cachés des immeubles.

La ville ne cesse de se densifier. Il est important de diminuer au maximum les flux routiers et de réduire l'emprise au sol des futurs éco-points communaux. En collaboration avec l'un de ses prestataires voirie, la Ville de Lancy a ainsi mis en place de nouvelles bennes enterrées de grande capacité d'un volume de 7 m³, dont la pose sera désormais intensifiée sur le territoire lancéen. Lors de toute nouvelle construction, une récente directive Ecopoints interdit dorénavant les locaux réservés aux conteneurs de 800 litres.

Balayures de routes et déchets de rues

La ville de Lancy collecte chaque année près de 400 tonnes de déchets issus du balayage de ses chaussées et de ses corbeilles de rues. Les balayures de routes sont composées de gravier, sable, résidus d'abrasion du revêtement routier ainsi que de feuilles, mégots de cigarettes et autres petits déchets. Bien que majoritairement non combustibles, ces déchets partaient encore récemment aux Cheneviers pour y être incinérés. La ville teste depuis bientôt deux ans, avec un recycleur genevois, une valorisation optimale de la fraction minérale. En parallèle, la commune a abandonné les corbeilles de tri en milieu urbain en raison de la qualité de tri médiocre obtenue. Les déchets mélangés (incinérables, papier, PET, alu) sont dorénavant séparés ultérieurement, dans le même centre que les balayures, et valorisés à hauteur de 60%.

Propos recueillis par **Anne-Claude Imhoff**, leBird, auprès de **Bruno Stämpfli**, Chef section logistique et gestion des déchets, lancy.ch